

Permis Poids Super Lourd (CE)

Conforme au référentiel du ministère des transports et au référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne (REMC)

Public visé :

Tout public répondant aux prérequis : demandeurs d'emploi, salariés, chefs d'entreprise...

Prérequis :

Avoir 21 ans révolu.
Être déclaré médicalement apte.
Être titulaire du permis B et C. Avoir le code depuis moins de 5 ans. Réussir le test de positionnement.

Formation réglementée – accessible aux personnes en situation de handicap sauf affections médicales incompatibles avec l'obtention du permis de conduire.

Durée, dates, lieu, horaires

Durée : 210 heures

Lieu : Saint-Pierre, Saint-Paul, Sainte-Marie, Saint-André *selon les nécessités pédagogiques*

Horaires : de 7h à 15h

Dates : Entrées permanentes

Modalité d'organisation :

Nombre de personne : à la demande.
En présentiel, parcours individualisé selon niveau.

Moyens techniques et pédagogiques :

Ouvrages spécialisés éditions Code Rousseau et ENPC.

Livret stagiaire individuel.

Salle de formation théorique équipés de moyens multimédias, aires d'évolution spécialement aménagées (Plateau technique). Véhicules : Porteurs, porteurs + remorques, tracteur + remorque équipés de double commande conformément aux modalités d'évaluation de l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire de la catégorie CE.

Tarifs : 2950€ - Exonéré de TVA.

Les stagiaires doivent être en possession de leurs équipements de protection individuelle (chaussures de sécurité, gants de manutention, de quoi écrire pour la formation théorique).

Métier visé, suite de parcours possible :

- Chauffeur super lourd
- FIMO Marchandises
- Transport Matière Dangereuse (Base + Citerne)
- CACES® R490, CACES® R489, CACES® R482 cat. G

Objectifs :

Acquérir les connaissances techniques et réglementaires permettant de conduire un véhicule isolé de transport de marchandises de plus de 3 T 500 de Poids Total Autorisé en Charge (P.T.A.C.) avec une remorque de plus de 750 kg PTAC)

Contenu (Cf. programme détaillé) selon le référentiel du ministère des transports et au référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne (REMC)

- ✓ Maîtriser le véhicule
- ✓ La réglementation et les vérifications de sécurité
- ✓ S'intégrer aux infrastructures
- ✓ Circuler dans des conditions normales
- ✓ Les difficultés particulières

Suivi – Évaluation

- Suivi et évaluation de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation et certificat d'examen du permis de conduire.
- Evaluation initiale sera effectuée à l'entrée en formation pour identifier les prérequis du(des) apprenant(s). Une évaluation continue et de synthèse correspondant aux contenus du Référentiel d'Education pour une Mobilité Citoyenne (REMC) est mise en place tout au long de la formation. Une épreuve pratique vient sanctionner l'examen du permis de conduire à l'examen de la catégorie CE : Hors-circulation et circulation. Sanction visée : Permis CE.
- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la partie théorique et pratique pour le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid.

Méthodes pédagogiques :

Pédagogie participative : elle alternera les apports théoriques et les mises en pratique avec les véhicules sur la piste ou en circulation.

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique.

Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme tant sur le plan théorique que pratique.

Encadrement – Formateurs – Testeurs :

Formateur : Equipe de formateurs titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (BEPECASER) plus la mention Groupe lourd et certains agréés FIMO avec plus de 3 ans d'expérience professionnelle et/ou titulaires d'un diplôme scolaire dans les métiers du transport routier. Une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.

Administratif : Equipe administrative pour la gestion et le suivi des dossiers administratifs.

Programme détaillé :

Maitriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- ✓ Connaître les principaux organes du véhicule, les principales commandes et le tableau de bord.
- ✓ S'installer au poste de conduite.
- ✓ Effectuer les contrôles visuels avant la mise en route du moteur.
- ✓ Démarrer et s'arrêter.
- ✓ Utiliser la boîte de vitesse (selon l'équipement).
- ✓ Diriger le véhicule en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe
- ✓ Regarder autour de soi et avertir
- ✓ Connaître les éléments constitutifs de la chaîne cinématique et leurs principes de fonctionnement.

Effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule avant départ et effectuer les exercices de maniabilité

- ✓ Avoir des connaissances sur l'ensemble des réglementations relatives au transport routier de marchandises.
- ✓ Connaître les documents spécifiques au conducteur, au véhicule et au transport de marchandises.
- ✓ Connaître les équipements et le principe de fonctionnement des organes essentiels et spécifiques du véhicule et savoir les vérifier.
- ✓ Connaître et adopter les attitudes élémentaires de sécurité (accès au véhicule, gestes et posture).
- ✓ Savoir réaliser des arrêts de précision
- ✓ Savoir réaliser un stationnement au créneau et une mise à quai.

Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales de circulation

- ✓ Rechercher la signalisation verticale et horizontale (notamment celle spécifique aux véhicules affectés au transport de marchandises), les indices utiles et en tenir compte
- ✓ Connaître et respecter les règles de circulation (notamment celles spécifiques aux véhicules affectés au transport de marchandises).
- ✓ Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- ✓ Utiliser les commandes et adapter l'allure aux situations
- ✓ Tourner à droite et à gauche.
- ✓ Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- ✓ Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

Circuler dans des conditions normales et difficiles sur route et en agglomération et partager la route avec les autres usagers

- ✓ Evaluer et maintenir les distances de sécurité, d'arrêt et des vitesses.
- ✓ Croiser, dépasser, être dépassé
- ✓ Négocier les virages de façon sécurisante.
- ✓ Connaître les caractéristiques des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.
- ✓ Quitter un stationnement, repartir après un arrêt et s'insérer dans la circulation
- ✓ S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- ✓ Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- ✓ Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.
- ✓ Conduire en déclivité.
- ✓ Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- ✓ Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

Connaître les situations présentant des difficultés particulières, les principaux facteurs généraux de risque au volant, les facteurs plus spécifiques à la conduite des véhicules lourds et les recommandations à appliquer

- ✓ Connaître les principaux facteurs généraux de risque au volant, les facteurs plus spécifiques à la conduite des véhicules lourds et les recommandations à appliquer.
- ✓ Suivre un itinéraire de manière autonome
- ✓ Savoir préparer un trajet longue distance en autonomie.
- ✓ Maitriser l'insertion en circulation rapide et dense, la conduite en file, à visibilité réduite, fatigue sur conducteur
- ✓ Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, alerter et secourir.
- ✓ Connaître les aides à la conduite (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aide à la navigation...)
- ✓ Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- ✓ Pratiquer l'éco conduite